

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 juillet 2022

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 2022 - (N° 17)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

présenté par
M. Jean-René Cazeneuve

ARTICLE 14

Mission « Relations avec les collectivités territoriales »

À la fin de l'alinéa 1, substituer au mot :

« suivantes »

les mots :

« fixées aux II et III du présent article ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel